

# Du nouveau pour la rentrée scolaire

## Les nouvelles formules des Mercredis Loisirs



À partir de la rentrée scolaire 2018 / 2019, les centres de loisirs de la Maison du Citoyen proposeront aux familles 3 formules d'accueil :

→ Matin : De 8h à 12h30

→ Après-midi : De 13h30 à 18h

→ Journée : De 8h à 18h

Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez inscrire votre ou vos enfant(s) dès le 23 juillet auprès du secrétariat de la Maison du Citoyen situé au 1 rue des Pervenches à ARGENTAN.

### **Accueil, infos et inscriptions :**

du lundi au vendredi de 8h15 à 12h le matin  
et sur rendez-vous les après-midis,  
sauf le mardi matin et le jeudi après-midi.



## Comment inscrire son enfant ?

- \* Dossier d'inscription à la Maison du Citoyen sur présentation :
- du carnet de santé (vaccins à jour),
  - attestation d'assurance en responsabilité civile,
  - n°allocataire CAF ou avis d'imposition,
  - carte de sécurité sociale du responsable,
  - bons loisirs CAF ou MSA
- \*Places limitées

## Quelle organisation ?

- temps d'accueil de 8h à 9h30 ou de 13h30 à 14h, départ prévu de 12h à 12h30 ou de 17h à 18h,
- encadrement assuré par des animateurs diplômés,
- activités de loisirs diverses et variées seront proposées par cycle.

## Quelles activités proposées ?

Exemples d'activités proposées :  
modelage, cuisine du monde, danse espagnole, théâtre, initiations à différents sports, jeux divers et variés, sorties, balades, etc.

## Quels tarifs ?

- inscription au trimestre (Forfait) et tarifs selon quotient familial :
- |            |                   |
|------------|-------------------|
| matin      | : de 25€ à 77,50€ |
| après-midi | : de 25€ à 77,50€ |
| journée    | : de 50€ à 155€   |